

L'introduction du salaire minimum allemand : une réforme inaboutie ?

Baptiste Françon

Confronté à une progression durable des inégalités salariales depuis la fin des années 1990, le gouvernement allemand de *Grande Coalition* entre sociaux-démocrates et conservateurs a voté l'introduction en 2015 d'un salaire minimum légal interprofessionnel. L'objectif de cette réforme est notamment de pallier les défaillances du système de négociations collectives qui déterminait jusqu'ici les salaires sur le marché du travail.

Ce numéro de *Connaissance de l'emploi* revient sur le contexte économique et politique qui a accompagné l'émergence de cette réforme et met en relief les spécificités de ce dispositif par rapport au salaire minimum français. Il présente également une analyse statistique de son efficacité à court terme pour élever les salaires au-dessus du taux horaire légal : malgré une réduction encourageante du nombre d'emplois mal rémunérés, les bénéfices de la réforme restent inégalement répartis selon le type d'emploi et de salarié.

+ [Télécharger le pdf](#)



Connaissance de l'emploi

6 mai 2020

[+ Télécharger le pdf](#)

<https://ceet.cnam.fr/publications/connaissance-de-l-emploi/l-introduction-du-salaire-minimum-allemand-une-reforme-in>